20 juin 2008 -16:19

Résolution du Conseil de Sécurité sur la problématique des violences sexuelles

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht salue l'appel lancé par le Conseil de Sécurité à ce qu'il soit mis un terme à la pratique des violences sexuelles dans les conflits armés.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht salue l'appel lancé par le Conseil de Sécurité à ce qu'il soit mis un terme à la pratique des violences sexuelles dans les conflits armés.

Résolution du Conseil de Sécurité sur la problématique des violences sexuelles Bruxelles, le 20 juin 2008Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht salue l'appel lancé par le Conseil de Sécurité à ce qu'il soit mis un terme à la pratique des violences sexuelles dans les conflits armés. "L'adoption unanime par le Conseil de Sécurité d'une résolution sur la problématique des violences sexuelles dans les conflits armés est plus qu'un signal fort" indique le Ministre. "La résolution ne se contente pas de condamner l'usage de toute forme de violence et de violence sexuelle contre les civils, mais elle crée également la base d'un suivi plus systématique par le Conseil de sécurité". Ce suivi a notamment été décidé suite à l'insistance de la Belgique qui, dans le passé, a à plusieurs reprises vigoureusement plaidé en ce sens. "Je suis donc particulièrement heureux de la nomination annoncée par le Secrétaire général Ban Kin Moon d'un Représentant spécial chargé de la problématique de la violence contre les femmes » conclut le Ministre.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

© 2020 - news.belgium.be